

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	36 (1965)
Heft:	7
Artikel:	Les conseils du spécialiste
Autor:	Celtin, Daniel
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-824868

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Apprentis :

Comte Denis
menuisier
Courtételle

Ackermann Roland
monteur électricien
Bassecourt

Rebetez Roland
radio-électricien
Les Genevez

Tschanz Jean-Pierre
décolletleur
Malleray

Léchot Jean-Marc
dessinateur de machines
Court

Mathez Maurice
acheveur sur boîte or
Tramelan

Beuchat Henri
mécanicien outilleur
Epauvillers

Apprentissage chez :

M. Victor Comte
maître menuisier-ébéniste
Courtételle

Direction des FMB
Delémont

Technicum cantonal
Saint-Imier

Les Fils de Louis Affolter
fabrique de pignons
Malleray

Direction de Schaublin S. A.
fabrique de machines
Bévilard

Zéma Amez-Droz et Cie
fabrique de boîtes or
Tramelan

Thécla S. A.
Saint-Ursanne

Les conseils du spécialiste

Chaque fois qu'il s'agit de formation et d'enseignement professionnels, les questions qui se posent sont plus nombreuses que les réponses : les incertitudes l'emportent sur les faits indiscutables. Pourtant, bien des gens persistent à affirmer que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Ceci ne veut pas dire, cependant, que tout est à changer en matière de formation professionnelle. Bien au contraire, il existe un solide fond de saines traditions auxquelles on ne devrait pas toucher. Cela ne veut pas davantage dire que rien n'est en train de changer. Observez ce qui se passe autour de vous : vous trouverez certainement que de nouvelles réglementations, de nouvelles initiatives prises ont exercé une influence profonde sur l'organisation et les méthodes de la formation professionnelle. Dans les entreprises également, rien ne demeure stationnaire.

S'il existe un problème, ce serait plutôt celui de la manière d'introduire des modifications arbitraires dans toute la structure de la formation professionnelle, tant dans le domaine de l'apprentissage pratique que dans le programme des écoles professionnelles, modifications décidées sans connaître la situation et sans avoir fait des recherches suffisantes au préalable.

Par « faire des recherches » j'entends prendre la peine de rechercher les données qui sont déjà disponibles, les rassembler et les systématiser.

Les enseignants d'aujourd'hui font tout leur possible pour favoriser chez les jeunes un esprit d'étude et de travail qui donnera à la fin de l'apprentissage un nouvel élan vers un perfectionnement plus poussé. Les connaissances acquises à l'école professionnelle et dans la pratique sont toujours les rudiments de la profession ; l'art du métier pourra être appliqué seulement après plusieurs années d'expérience.

Quant au progrès, il réside surtout dans l'accomplissement de la tâche de chaque jour. Avant de critiquer, de changer, il faut bien connaître l'évolution de chaque situation et, avant d'aller ailleurs chercher la solution au problème qui nous préoccupe, il vaut mieux exploiter les ressources de l'endroit où nous travaillons ; je veux dire par là que, même en territoire jurassien, les possibilités sont bien grandes.

Quelles sont les possibilités qui s'offrent aux apprentis dans le domaine du perfectionnement ? Les voici bien rapidement énumérées :

- pour les dessinateurs en bâtiment et les dessinateurs en génie civil : la section d'architecture au Technicum permet d'obtenir le diplôme d'architecte technicien ETS ;
- pour les dessinateurs de machines, ainsi que pour les mécaniciens de précision, les mécaniciens ajusteurs, les mécaniciens électriques : la division mécanique technique du Technicum permet d'accéder au diplôme d'ingénieur technicien ETS de technique des machines ;
- les radio-électriciens et les mécaniciens électriques pourront suivre leurs études dans la section électrotechnique du Technicum ;
- les bouchers pourront s'inscrire, après quelques années de pratique, au cours organisé par leur association ;
- les menuisiers pourront bénéficier de l'enseignement supérieur donné à l'Ecole suisse du bois, à Biel ;
- les horlogers pourront compléter leur formation dans la division de technique horlogère du Technicum ;
- les couturières, elles, pourront un jour fréquenter une école de perfectionnement de haute couture.

A ces quelques noms d'institutions bien connues s'ajoutent les nombreuses autres possibilités qui s'offrent aux jeunes dans le cadre des entreprises et il faut encore faire mention de l'Ecole jurassienne de perfectionnement, à Tramelan, qui ouvre ses portes aux futurs contremaîtres.

Je souhaite aux jeunes méritants un plein succès dans leur future vie professionnelle et encore plus dans leur vie familiale.

Daniel CELTIN